

# LES MOSAÏQUES PALÉOCHRÉTIENNES DU GROUPE ÉPISCOPAL DE MARSEILLE

Profondément Marseillais, Jean Guyon a depuis longtemps porté un regard attentif sur le groupe épiscopal de la Major. Lors des travaux récents, il a partagé avec nous ses analyses sur le quartier et sur les vestiges. Aussi, il nous a semblé naturel de lui dédier notre étude, partie d'une analyse globale du site en cours.

Depuis maintenant plus de 150 ans, la multiplication des découvertes archéologiques sur le site de la Major de Marseille affine notre compréhension de l'évolution de ce quartier de l'époque grecque à nos jours, et renouvelle notre connaissance du premier groupe épiscopal établi au <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle. Cette recherche a débuté en 1850 avec l'exhumation du baptistère, puis son dégagement lors du chantier de construction de la cathédrale de la Nouvelle Major dirigé par les architectes L. Vaudoyer, H. Espérandieu et H. Révoil entre 1852 et 1893. Ces travaux ont fait l'objet d'une publication exemplaire de Fr. Roustan en 1905<sup>1</sup> qui restituait minutieusement le plan de l'édifice, le mobilier lapidaire lui étant associé et, pour ce qui nous intéresse ici, les fragments de mosaïques<sup>2</sup>. Au cours de ses recherches sur les premiers temps chrétiens, J. Guyon<sup>3</sup> a montré l'ampleur exceptionnelle du baptistère marseillais au sein des groupes épiscopaux connus

---

1. François ROUSTAN, *La Major et le premier baptistère de Marseille*, Marseille, 1905 (réimpression 1994).

2. Ces fragments sont désignés par les lettres AB, F, F', J à N.

3. Fernand BENOIT, « La Major », dans *XCV<sup>e</sup> Congrès archéologique de France*, 1932 (1933), p. 157 sq.; Fernand BENOIT, *L'Abbaye Saint-Victor et l'église de la Major*, 1936, p. 74 sq.; Jean GUYON, « Marseille », dans Nancy GAUTHIER et Jean-Charles PICARD éd., *Topographie chrétienne des cités de la Gaule, des origines au milieu du VIII<sup>e</sup> siècle*, III. *Provinces ecclésiastiques de Vienne et Arles*, Paris, 1986, p. 121-133; *Id.*, « Marseille. Baptistère Saint-Jean », dans Noël DUVAL dir., *Les Premiers Monuments chrétiens de la France*, 1. *Sud-Est et Corse*, Paris, 1995, p. 142-146.

en Provence. L'analyse stylistique des sols a été plus particulièrement initiée dans un article de H. Stern (1962) qui avait permis de faire le tri dans les pavements dessinés par Fr. Roustan<sup>4</sup>, étude reprise douze ans plus tard par X. Barral i Altet et D. Drocourt pour les seules mosaïques du baptistère<sup>5</sup>.

En 1994, lors de sondages archéologiques réalisés dans le cadre de travaux des Monuments Historiques, de nouveaux fragments de mosaïques polychromes<sup>6</sup> étaient venus grossir le corpus des sols ornés découverts sur ce site. Localisés sous l'emplacement de la cathédrale romane, ils formaient le pendant des pavements précédemment dégagés et confirmaient ainsi que l'édifice médiéval reprenait en partie l'emprise de l'*ecclesia* primitive. Des propositions de restitution de l'église étaient présentées lors d'un colloque organisé pour les 2000 ans de la ville<sup>7</sup>, reprises dans le cadre de la publication de la carte archéologique de Marseille<sup>8</sup>, mais l'accent avait peu porté sur l'analyse stylistique des différents sols.

Enfin, en 2008, le projet d'aménagement d'une vaste esplanade sur le pourtour des cathédrales marquait une nouvelle étape dans l'étude du premier groupe épiscopal de Marseille<sup>9</sup>. Les fouilles réalisées en cette occasion avaient permis la découverte d'une partie de la vaste *domus ecclesiae*. L'une des salles était décorée d'une mosaïque polychrome dont l'organisation générale peut être restituée<sup>10</sup>. Ce sol reprenait en partie le répertoire décoratif des fragments anciennement dégagés et comprenait notamment un élément de bordure tout

---

4. Henri STERN, « Mosaïques de pavements pré-romanes et romanes en France », dans *Cahiers de Civilisation médiévale*, V, 1962, p. 13-33, en part. p. 14-15.

5. Xavier BARRAL I ALTET, Daniel DROCOURT, « Le Baptistère paléochrétien de Marseille », dans *Archéologia*, 73, 1974, p. 6-19.

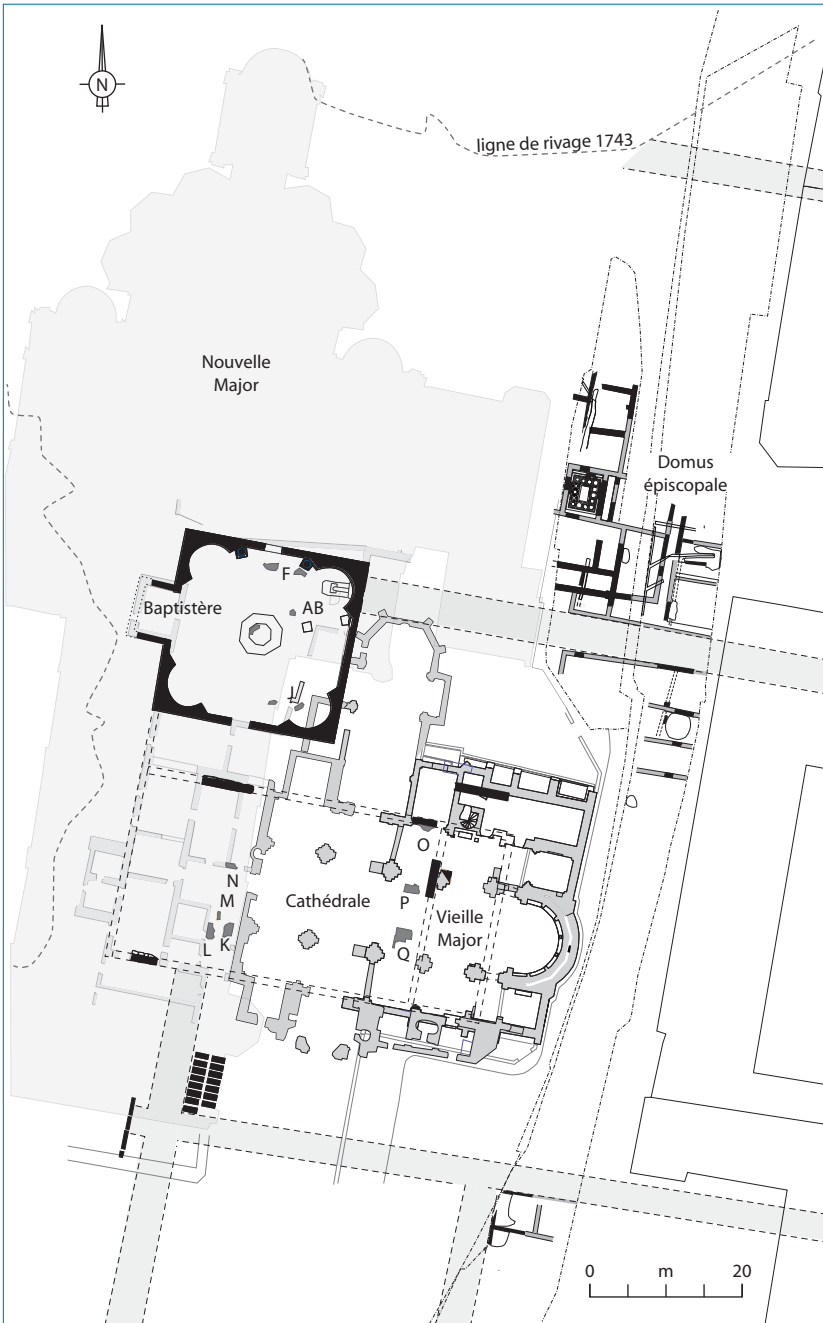
6. Ces panneaux, désignés par les lettres O, P, Q, sont restés *in situ* dans la cathédrale médiévale toujours fermée au public. Ils sont recouverts d'un lit de sable et une consolidation sommaire des bords a été réalisée. Ils se prolongent sous l'actuel escalier d'accès.

7. Françoise PAONE, Marc BOUIRON, « Le Groupe épiscopal de Marseille. Nouvelles données », dans *Marseille. Trames et paysages urbains de Gyptis au Roi René*, Aix-en-Provence (Études massaliètes, 7), 2001, p. 225-234.

8. Marie-Paule ROTHÉ, Henri TRÉZINY, dir., *Marseille*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 13/3), p. 456-460.

9. Françoise PAONE dir., *Marseille (13), Esplanade de la Major : évolution du site de l'époque grecque à nos jours*. Rapport de fouille/PACA. Inrap Méditerranée, à paraître.

10. Cette mosaïque a été déposée et est actuellement conservée au dépôt archéologique municipal. Sa restauration et sa présentation au musée sont programmées dans le cadre de la réouverture du musée d'Histoire de Marseille en 2013.



« Localisation des mosaïques du groupe épiscopal » (J. Isnard, Inrap).

à fait semblable. Pour la première fois, des séquences stratigraphiées issues de pièces mitoyennes venaient étayer la date d'édification du complexe épiscopal au début du <sup>v</sup><sup>e</sup> siècle; cette datation était jusque là uniquement fondée sur les comparaisons stylistiques des mosaïques. L'attribution de la construction de cet ensemble monumental à l'évêque Proculus est donc maintenant acquise et s'accorde pleinement avec les ambitions du prélat de faire de Marseille la première église de Narbonnaise Seconde.

Cette nouvelle découverte nous amène à reprendre l'étude des pavements en mosaïque du premier groupe épiscopal, à montrer l'importance du chantier des mosaïstes et à cerner la place de cet atelier marseillais et ses liens avec les ateliers africains et aquitains.

#### LES PAVEMENTS DE LA CATHÉDRALE

Du pavement qui ornait la cathédrale paléochrétienne ne demeurent que sept fragments de mosaïque disséminés dans l'espace, aucun sol n'étant conservé à l'emplacement des deux premières travées et du chœur de l'édifice roman. Si la contemporanéité de ces sols ne fait plus de doute désormais, leur articulation demeure inconnue<sup>11</sup>. Il est cependant vraisemblable d'imaginer que le pavement se composait d'une succession de panneaux aux registres décoratifs distincts dans lesquels prévalaient des canevas géométriques.

Ainsi, une bordure a été découverte le long du mur gouttereau supposé de la cathédrale antique (fragment O). Après une zone de raccord blanche, un filet double ocre et un filet simple noir, la bordure est composée de deux bandes parallèles; la première bande est formée d'une ligne de carrés, chaque case ornée en alternance d'un nœud de Salomon aux brins blanc/rouge et blanc/bleu se détachant sur un fond noir, et de deux peltes adossées rouges cernées de noir sur fond blanc; après quatre files ocre, la seconde bande est une tresse à trois brins (rose, gris-bleu et rose). Une bordure au décor semblable<sup>12</sup> avait

11. Nous ne reprendrons pas ici la répartition spatiale des différentes mosaïques présentées dans l'article de Françoise PAONE, Marc BOUIRON, « Le Groupe épiscopal de Marseille... », *op. cit.*

12. Décivant le fragment N large d'environ 0,60 m (p. 34-35) dessiné sur sa pl. 11, Fr. Roustan signale également la présence de la petite bande intermédiaire qu'il donne comme « jaune pâle » (p. 34). On notera quelques petites différences dans la polychromie des bandes : le nœud de Salomon

été découverte dans l'emprise de la nef centrale (fragment N), à une distance de 24 m du premier fragment. Les deux éléments de bordure (fragments O et N) s'étirent sur un axe est-ouest décalé; on notera que la tresse est disposée vers le Sud tant dans le fragment O que dans le fragment N; il serait alors difficile que ces deux fragments puissent constituer la bordure d'un même tapis. Également présente dans la mosaïque de la demeure épiscopale, cette bordure atteste, par sa récurrence, de la probable contemporanéité de ces différents pavements, voire de leur réalisation par un même atelier.

Plus au Sud, il a été possible de restituer l'articulation des panneaux K, L, M situés dans l'alignement supposé des piliers de l'*ecclesia*. Entre deux bandes à fond noir ornées de paires de sinusôides croisées déterminant des cercles de quatre quadrants, se développe un tapis en quadrillage oblique de filets triples (*Décor*, pl. 124c<sup>13</sup>), chaque case chargée d'une fleurette noire et rouge; dans sa restitution des fragments K et M (pl. 12bis), Fr. Roustan propose de placer quatre cases complètes dans la largeur du tapis. Bien connue et très fréquente aux III<sup>e</sup> et IV<sup>e</sup> siècles, cette trame est, dans cette forme, vraisemblablement d'inspiration africaine<sup>14</sup>; elle se retrouve fréquemment à orner des espaces de circulation.

Au Nord de cet ensemble s'amorce un pavement dont il n'est plus guère possible de comprendre l'organisation de la trame qui devait être chargée d'un décor de fleuron polychrome (fragment M). Il est un peu plus aisé de restituer l'ordonnancement du bas-côté méridional orné de deux tapis aux trames distinctes même si le raccord entre ces tapis n'est pas connu. Sur le premier

---

est traité en brins jaunes (« en ton clair jaune » selon le texte) et rouge (ou « rose »); les brins de la tresse alternent en rose, gris-bleu et rose.

13. On abrège *Décor* les deux volumes consacrés par l'équipe de recherche du Centre Henri Stern (CNRS) au répertoire graphique et descriptif de la mosaïque: *Le Décor géométrique de la mosaïque romaine*, I. *Répertoire graphique et descriptif des compositions linéaires et isotropes*, Paris, Picard, 1985; II. *Répertoire graphique et descriptif des décors centrés*, Paris, 2002.

14. S. Gozlan considère que les « transcriptions en filet triple ajouré (notre cas) [...] sont les plus nombreuses [...] représentées dès le dernier quart du II<sup>e</sup> siècle en Byzacène [...] (elles) deviendront ensuite l'expression typiquement africaine de cette trame », cf. Suzanne GOZLAN, *La Maison du triomphe de Neptune à Acholla (Botria – Tunisie)*, I. *Les mosaïques*, Rome (CEFAR, 160), 1992, n° 40, p. 151 (avec comparaisons). Bien que peu courant en Aquitaine et probablement d'inspiration africaine, on retrouve cette même trame pavant l'*apodyterium* des thermes (en filet dentelé simple) et, en filet triple comme la nôtre, une galerie de la *villa* de Séviac à Montréal du Gers, cf. Catherine BALMELLE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. *Aquitaine*, 2, Paris (X<sup>e</sup> suppl. à Gallia), 1987, n° 305 (première moitié du IV<sup>e</sup> s.) et 286A (seconde moitié du IV<sup>e</sup> s. ?).

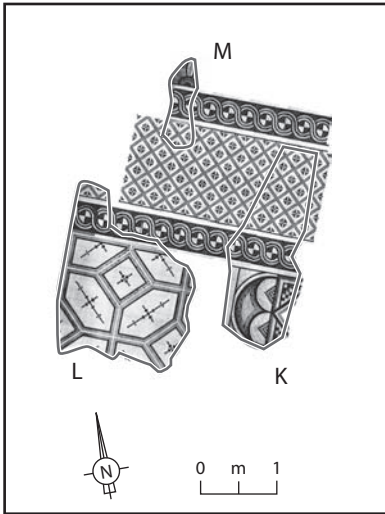


Fig. 1 – Restitution de l'organisation des panneaux K, L et M (M. Bouiron, Fr. Paone, d'après Fr. Roustan).

(fragment L) se dessine, sur fond blanc, un canevas d'octogones sécants et adjacents en position oblique, les carrés résultants sur la pointe (var. *Décor*, pl. 169c); la trame est rendue par une bande jaune cernée de noir et soulignée de blanc dans l'axe, de type câble droit; les carrés et hexagones oblongs déterminés par la composition sont chargés d'un motif de fleurette noire et rouge, allongée dans les hexagones. L'origine de cette trame, dans sa variante en position oblique qui met l'accent sur les remplissages des hexagones et non plus des seuls carrés, renvoie à nouveau vers les ateliers africains; cependant sa diffusion à époque tardive couvre tout l'Empire, notamment la région de Ravenne et d'Aquilée<sup>15</sup>, mais aussi la

Gaule du sud-ouest et, plus près de nous encore, elle se retrouve dans la *villa* de Loupian (pièce J). Seul son traitement permet de s'y retrouver et la simplicité exprimée ici, tant par le tracé en proto-câble que les fleurettes de remplissage et la polychromie modeste, autorise à classer cette traduction de la trame au plus près des pavements africains où les fonds blancs sont encore largement prégnants. Le second tapis (fragment K) montre une pelte à fond rouge et cernée de noir, semblable à celles de la bordure de la mosaïque de la nef (fragments N et O), accolée à une case quadrangulaire, carrée probablement, dans laquelle est inscrite un carré (?) sur pointe en filet double noir, les écoinçons traités en dégradé de quatre tesselles polychromes; deux petits triangles dentelés bleus occupent les demi-cercles résiduels de la pelte. Aucun élément ne permet de restituer le développement de cette dernière composition, toutefois il est possible de la rapprocher de la trame de quadrilobes de peltes autour d'un carré (*Décor*, pl. 228). Cette composition géométrique est fréquemment utilisée en

15. Pour l'origine africaine, cf. Suzanne GOZLAN, *La Maison du triomphe...*, op. cit., n° 26, p. 117-118; à Ravenne au VI<sup>e</sup> s., cf. Raffaella FARIOLI, *Pavimenti musivi di Ravenna paleocristiana*, Ravenne, 1975, p. 168-175.

Afrique<sup>16</sup> : c'est la trame du pavement de l'Asinius Nica, à Djemila, daté du v<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>, et elle se rencontre encore tardivement dans le tapis du collatéral gauche de la basilique de Hergla où T. Ghalia en a repris l'étude<sup>18</sup>. Mais elle est aussi bien inscrite dans le répertoire de Ravenne, y attestant de liens étroits avec les mosaïstes africains<sup>19</sup>.

À 22 m de là, à l'emplacement de la première travée de nef, deux pavements trouvés en 1994 offrent un nouvel aperçu du registre décoratif rencontré dans la cathédrale. Le fragment P, préservé sur 1,65 m × 0,95 m, conserve deux cercles d'une composition de cercles tangents en lacis de tresse (à deux brins blanc/ocre/jaune et blanc/rouge/rose sur fond noir), de petits carrés



Fig. 2 – Vue du panneau P (C. Hussey, SRA).

concaves en filet rouge (noir en chute) chargés d'un fleuron (bouton de rose ?) occupant les espaces résiduels. Dans chaque médaillon s'inscrit un grand cercle chargé d'un motif centré : dans le médaillon oriental, le cercle est en filet rouge/ocre/noir et renferme une roue de tenture dont les rayons s'achèvent sur une tesselle noire et les secteurs alternent en nuances de jaunes, bleus et rouges, le traitement polychromique accentuant l'effet de relief ; le second médaillon est orné d'un cercle de cinq filets (ocre/jaune/noir/blanc/rouge) renfermant une couronne en câble avec alternance de sections en dégradés bleus et rouges, chargée d'un fleuron rouge dont les huit pétales, lobés ou à dard, sont séparés

16. Voir les parallèles cités pour un exemple de Cherchel, cf. Sabah FERDI, *Corpus des mosaïques de Cherchel*, Paris (Études d'Antiquités africaines), 2005, n° 73, p. 91-92.

17. Pour la mosaïque de l'Asinius Nica, à Djemila (v<sup>e</sup> siècle), cf. Michèle BLANCHARD-LEMEE, *Maisons à mosaïques du quartier central de Djemila (Cuicul)*, Paris (Études d'Antiquités africaines), 1975, p. 97-98 et pl. XXIII.

18. Taher GHALIA, *Hergla et les mosaïques des basiliques chrétiennes de Tunisie*, Tunis, 1998, panneau J, p. 69-74.

19. Raffaella FARIOLI, « Tangenze ravennati nell'arte musiva pavimentale paleocristiana del littorale medio adriatico », dans *Corsi ravennati*, 22, 1975, p. 199-225 ; Raffaella FARIOLI, *Pavimenti musivi di Ravenna...*, op. cit., p. 154-156.



de noir. On peut rapprocher ce fleuron rouge et noir de fleurons provenant de *Thuburbo Majus*, en Tunisie actuelle, dits de type hybride<sup>20</sup>.

Le fragment P montre que la composition ne se prolongeait pas à l'est et qu'une bordure, d'une largeur de 1,50 m, devait faire la transition avec un emmarchement<sup>21</sup> conduisant au chœur.



Fig. 3 – Vue du panneau Q (C. Hussy, SRA).

Retrouvé 4,20 m plus au sud et à une quinzaine de centimètres en contrebas, un nouveau tapis à canevas géométrique est conservé sur 2,50 m<sup>2</sup>. À sa découverte, ce fragment (Q) présentait des lacunes mais le schéma directeur, dessiné par deux filets noirs séparés par deux filets blancs, est une composition d'octogones et de croix déterminant des hexagones oblongs (*Décor*, pl. 180b-c). Ces derniers sont ornés de fleurettes oblongues rehaussées de pompons dont deux à filets rouge et jaune; des croix tressées à deux brins aux nuances de rouge ou de beige sur fond noir occupent les croix. Les octogones sont chargés de motifs variés: une sparterie mêlant un grand carré aux brins noir/beige/jaune/blanc/noir et un double nœud de Salomon, aux brins noir/bleu/gris/blanc/noir et noir/rouge/rose/blanc/noir; un nœud de quatre boucles en filets noir/gris/bleu/blanc/noir, à œillets rouge/blanc/bleu. L'état de conservation du tapis ne permet pas de vérifier si les remplissages des octogones alternent avec régularité. Cette composition est bien répertoriée et très largement attestée dans tout l'Empire romain, en Occident – elle est fréquemment utilisée en décor cou-

20. Aïcha BEN ABED, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, II. *Thuburbo Majus*, fasc. 4, Tunis, 1994, p. 220.

21. Les maçonneries relevant de la cathédrale ont été décrites dans Françoise PAONE, Marc BOUIRON, « Le Groupe épiscopal de Marseille... », *op. cit.*, p. 229.



vrant en Aquitaine méridionale<sup>22</sup> – comme en Orient<sup>23</sup>, où elle « domine tout le système décoratif des IV<sup>e</sup> et V<sup>e</sup> siècles », avec diverses variantes notamment dans le traitement ou le répertoire décoratif, plus sobres dans les exemples anciens du III<sup>e</sup> siècle (peut-être dès l'époque sévérienne) et des débuts du IV<sup>e</sup> siècle. Dans ses débuts, on la retrouve tout aussi bien en Afrique<sup>24</sup> qu'en Italie du Nord, autour de Ravenne et d'Aquilée. On signalera tout particulièrement sa présence dans le grand pavement de la basilique théodorienne d'Aquilée, où certains octogones sont chargés de motifs animaliers ou de vases.

#### LE DÉCOR DU BAPTISTÈRE

Nous rappelons rapidement les données relatives au décor du baptistère Saint-Jean dont le plan carré présentait, grâce à quatre niches disposées dans les angles, un espace interne octogonal. Des placages de marbres rouge et noir ornaient les parties basses des murs périmétraux, alors que des marbres blancs décoraient les niches et les parois de la cuve baptismale octogonale centrée. Le détail du décor du fond de la cuve présentait une composition complexe : un médaillon central en marbre blanc veiné est bordé d'une ligne de triangles alternativement blanc veiné et gris, inscrite dans un cercle gris chargeant un octogone blanc, celui-ci se détache sur un fond octogonal en brèche violette. Au plus près de la cuve baptismale, un décor en *opus sectile*<sup>25</sup> offrait une composition en nid d'abeille : autour de plaques hexagonales en marbre blanc, de petits carrés en brèche rouge alternent avec des triangles en brèche grise (frag-

22. Catherine BALMELLE, *Les Demeures aristocratiques d'Aquitaine. Société et culture de l'Antiquité tardive dans le sud-ouest de la Gaule*, Bordeaux, Ausonius (Mémoires, 10), 2001, p. 256 et pl. p. 263 : pavements de la fin du IV<sup>e</sup> s. ou du début du V<sup>e</sup> s., où la composition est tracée en filet ou filet double, chargée de motifs de remplissage très denses (fleurons), cf. *ead.*, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. *Aquitaine*, 1, Paris (X<sup>e</sup> suppl. à Gallia), 1980, n° 117 et 122 (Lalonquette); n° 134 (Lescar); *ead.*, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. *Aquitaine*, 2, *op. cit.*, 1987, n° 209 (Saint-Sever), n° 236 (Saint-Cricq), n° 262 (Eauze), n° 287A (Séviac)... Avec références (*op. cit.*, p. 123), C. Balmelle résume bien l'évolution du schéma qui passe d'un aspect plutôt strict et sévère à une complication progressive du répertoire, comme c'est le cas pour ces exemples aquitains.

23. Janine BALTU, *Mosaïques antiques du Proche-Orient. Chronologie, iconographie, interprétation*, Paris (Annales littéraires de l'Université de Besançon, 551), 1995, p. 18-19.

24. Par exemple à *Thuburbo Majus*, cf. Aïcha BEN ABED, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, *op. cit.*, fasc. 3, 1987 : n° 321 et fasc. 4, 1994, p. 192-193 ; daté de la seconde moitié du III<sup>e</sup> s.

25. J. FEAUTRIER, « Découverte de l'ancien baptistère de l'église cathédrale de Marseille », dans *Répertoire des travaux de la Société de statistique de Marseille*, XV, 3<sup>e</sup> série, V, 1852, p. 33-34.

ment AB). Quant au déambulatoire annulaire, il était pavé d'une mosaïque de tesselles : bordé par une tresse à deux brins (fragment J), le champ présente une composition géométrique d'octogones adjacents déterminant des carrés traités en « arc-en-ciel » (fragments F et F'), chaque octogone chargé d'un octogone concave marqué par un fleuron et faisant apparaître des peltes (*Décor*, pl. 167b).

Bien que présentant des cases carrées et des peltes accolées comme la trame mise au jour anciennement dans le bas-côté méridional de la cathédrale (fragment K), le pavement du déambulatoire s'en distingue nettement. Il avait été rapproché par H. Stern d'un tapis d'Aquilée<sup>26</sup>, et par X. Barral i Altet et D. Drocourt du pavement de la salle annexe du baptistère de Oued Rmel<sup>27</sup> ou encore d'une mosaïque de Tarragone, ce qui pouvait conforter la datation du baptistère de Marseille à la fin du IV<sup>e</sup> ou dans la première moitié du V<sup>e</sup> siècle. Il s'agit à nouveau d'une trame bien attestée en Afrique du Nord<sup>28</sup> et on signalera tout particulièrement les exemples de *Thuburbo Majus*, de la première moitié du III<sup>e</sup> siècle<sup>29</sup> jusqu'au début du VI<sup>e</sup> siècle<sup>30</sup> ; à Ravenne, elle pave la basilique de Santa Croce, au V<sup>e</sup> siècle<sup>31</sup>.

#### LA MOSAÏQUE DE LA DEMEURE ÉPISCOPALE

Au nord-est de la cathédrale, le long d'une voie conduisant au baptistère, une vaste demeure composée d'au moins deux corps de bâtiment et d'une cour a été mise au jour en 2000<sup>32</sup> et 2008. Elle est interprétée comme étant la *domus*

26. Henri STERN, « Mosaïques de pavements pré-romanes... », *art. cit.*, p. 14-15, daté de la fin du IV<sup>e</sup> ou de la première moitié du V<sup>e</sup> siècle.

27. Henri STERN, « Le Décor des pavements et des cuves dans les baptistères paléochrétiens », dans *V<sup>e</sup> Congrès int. d'archéologie chrétienne*, Paris, 1957, p. 381-390, ici fig. 1. Fouillé en 1897, ce baptistère comportant deux pièces pavées de mosaïques n'a été publié qu'en 1913 par Paul GAUCKLER, *Basilique chrétiennes de Tunisie*, Tunis, 1913, p. 20 sq., pl. XVIII. Henri Stern en proposait une étude stylistique du panneau figuré entourant le baptistère.

28. Suzanne GOZLAN, *La Maison du triomphe de Neptune*, *op. cit.*, p. 147.

29. Aïcha BEN ABED, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, *op. cit.*, fasc. 1, 1980 : n° 50, maison du cratère ; n° 114A, maison de Neptune.

30. Aïcha BEN ABED, *Corpus des mosaïques de Tunisie*, *op. cit.*, fasc. 4, 1994 : n° 372A (première moitié du VI<sup>e</sup> s.) ; n° 408A, édifice au sud-ouest de la maison du Char de Vénus (fin V<sup>e</sup>-début du VI<sup>e</sup> s.).

31. Raffaella FARIOLI, *Pavimenti musivi...*, *op. cit.*, p. 85-86.

32. Une partie du bâtiment a été découverte en 2000 lors de la fouille du Tunnel Major dirigée par Fr. Conche et O. Maufas. Cf. Marie-Paule ROTHÉ, Henri TRÉZINY, dir., *Marseille*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 13/3), Paris, 2005, p. 428-453.



Fig. 4 – Vue d'ensemble de la mosaïque de la demeure épiscopale (S. Mathie, Inrap).

*ecclesiae* du complexe épiscopal. Formée d'une vingtaine de pièces parmi lesquelles des espaces thermaux, cet ensemble comprenait également une salle de près de 25 m<sup>2</sup> pourvue d'une mosaïque polychrome.

À sa découverte, le sol était partiellement détruit par la mise en place d'un égout moderne, cependant les deux fragments préservés permettent de connaître, avec les négatifs de murs, les dimensions exactes du sol, soit 5,80 m × 4,30 m, pavant un espace nettement rectangulaire.

L'organisation générale du pavement comprend plusieurs bordures géométriques entourant un panneau figuré centré. Sur les deux longs côtés, est et ouest, sont préservés des fragments de la bande de raccord aux murs; du côté nord, les quelques éléments d'une bande géométrique ne permettent plus d'affirmer qu'elle occupait la largeur complète du tapis; au sud, le tapis est détruit et il n'est pas impossible que la bande géométrique présente au nord ait été répétée, bien qu'aucun vestige n'en atteste plus. Un autre élément manque également à la compréhension globale du pavement de cette vaste salle assurément d'apparat: la disposition de l'accès à cette pièce. En dépit de son aspect lacunaire, il est toutefois aisé de proposer une restitution du dessin de composition générale de la mosaïque.

Visible sur les longs côtés du pavement, la bande de raccord est réalisée en tesselles blanches disposées en files parallèles aux murs. On compte 5 à 6 files conservées.

Sur le côté nord, on observe, délimitée par deux filets simples noirs, une bande géométrique où alternent des cases occupées les unes par des peltes, les autres par des nœuds de Salomon. Les cases marquées par deux peltes adossées sont à fond blanc, les peltes dessinées en noir avec un remplissage rouge; les lacunes ne permettent pas de vérifier s'il y a un motif à l'apex de chaque pelte. Les cases occupées par un nœud de Salomon sont à fond noir; un seul nœud est assez complet pour être décrit: les deux brins sont identiques: noir/blanc/rouge/blanc/noir, avec une tesselle blanche dans chaque boucle. D'un autre nœud, seul est visible un brin dont l'organisation des couleurs est différente: noir/blanc/rouge/rouge/blanc. C'est évidemment aux fragments dégagés lors de la construction de la nouvelle Major (fragment N) et un élément semblable mis au jour en 1994 que doit être associée cette bande dont le décor n'est pas

rare ; et il peut être intéressant de rappeler son emploi dans la « réfection tardive » de la mosaïque du Paon, à Vaison-la-Romaine<sup>33</sup>.

Le tapis présente quatre bordures successives que l'on examinera de l'extérieur vers l'intérieur :

- un filet noir, suivi d'un filet double rouge et d'un filet double jaune ;
- une tresse à trois brins sur fond noir, dont l'ordonnance n'est pas extrêmement régulière : sur le côté oriental – le mieux conservé – les brins traités en dégradé de couleur suivent une alternance régulière de brins rouges (rouge/rose/blanc), jaunes (jaune foncé/jaune clair/blanc) et bleus (bleu/bleu/blanc), alternance que l'on retrouve aussi à l'ouest où deux fragments ont été préservés, alors que sur le petit côté nord la séquence des brins présente une inversion entre jaune et rouge, soit des brins bleus, puis jaunes, puis rouges. De plus, au nord comme à l'ouest, les brins rouges et jaunes sont constitués d'un filet rouge ou jaune entre deux filets blancs. D'autres irrégularités plus modestes sont visibles de part en part ;
- puis, après un filet triple blanc suivi d'un filet double noir, vient une bande large d'environ 80 cm ornée de cercles tangents en lacis de « câble »<sup>34</sup> aux sections alternativement dans les tons de rouge (noir/rouge/rose/blanc/rose/rouge/noir) ou de bleu (noir/bleu/ocre clair/blanc/ocre clair/bleu/noir). Cinq cercles prennent place sur l'axe nord-sud, quatre sur l'axe est-ouest ; seuls sept cercles et une partie d'un huitième sont conservés. Les cercles sont chargés d'un médaillon d'un fleuron ou de sparterie que l'on détaillera ci-dessous ;
- enfin, les bordures se terminent par une tresse à deux brins (rouge/rose/blanc ou bleu/ocre clair/blanc) sur fond noir.

Chaque médaillon circulaire est constitué d'une couronne géométrique et renferme un motif. Les couronnes sont de trois types : ligne de triangles dentelés

---

33. Henri LAVAGNE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, III. *Narbonnaise*, 3, Paris (X<sup>e</sup> suppl. à Gallia), 2000, n<sup>o</sup> 65 : le premier état de la mosaïque est daté de l'époque sévérienne, datation revue dans Michel PROVOST et Jean-Claude MEFFRE, *Vaison-la-Romaine et ses environs*, Paris (Carte archéologique de la Gaule, 84/1), 2001, p. 284 : « dans la seconde moitié du II<sup>e</sup> s. » ; aucune datation n'est proposée pour la réfection.

34. Pour le sens de ce terme, voir *Décor*, lexique, p. 19 : « bande dont le corps est constitué de tesselles sur la pointe, avec effet de relief » ; cet effet essentiel est rendu par l'ordonnement de la polychromie.

en opposition de couleurs (noir et blanc), ligne de postes rouges<sup>35</sup>, couronne à redans polychromes. Les motifs occupant les médaillons sont de deux types : des fleurons et des nœuds en sparterie.

On observe une certaine régularité dans la répartition tant des couronnes que des motifs qui les emplissent. Un médaillon sur deux offre une couronne en redans (A, C, E, G) ; le médaillon A semble attester la régularité de l'alternance également sur les petits côtés. Sur le seul long côté conservé, et comportant cinq cercles (de C à G), s'insèrent deux médaillons à couronnes en ligne de triangles (D et F) ; les couronnes ne sont toutefois pas identiques, le nombre de triangles noirs varie : sept pour F, douze [ou treize] pour D. Sur chacun des petits côtés du pavement, après les couronnes d'angle en redans C et G, vient une couronne de postes rouges (B et H). Malheureusement la mosaïque est trop lacunaire pour qu'il soit possible de vérifier la suite de l'alternance. En remplissage, des fleurons marquent les médaillons en B, D et F, des sparteries en C, E et G, mais aussi en H, ce qui témoigne peut-être d'une erreur du mosaïste.

Dans trois médaillons prennent donc place des fleurons. Deux d'entre eux, en D et F, présentent une composition semblable : après la couronne de triangles noirs, vient un cercle inscrit tracé en filet jaune et filet noir, puis, autour d'un petit cercle rouge, le fleuron composé vraisemblablement – les deux fleurons sont incomplètement conservés – de huit pétales fuselés bleus cernés de noir et de huit dards rouges.

Le fleuron du médaillon B est, quant à lui, très différent. Inscrit dans une couronne de postes rouges et le même cercle en filet jaune et filet noir, le fleuron est composé de quatre pétales cordiformes bleus cernés de noir, peut-être disposés autour d'un point central, pointes tournées vers le centre.

Les médaillons C, E et G comprennent d'abord une couronne en méandre à redans polychrome (le nombre de redans n'est pas identique d'un médaillon à l'autre), puis le cercle inscrit – tracé ici en filet jaune et filet rouge – est chargé d'un carré de sparterie dans le cas des médaillons C et E, d'un carré de sparterie à boucles dans le cas du médaillon G. Les sparteries C et E sont identiques, au détail près que les brins jaunes et rouges sont en position inverse.

---

35. On relèvera qu'une ligne de poste rouge cerne également des médaillons circulaires du pavement de la pièce I de la *villa* des Prés-Bas à Loupian ; les postes rouges se développent sur la ligne extérieure de la couronne. Cf. Henri LAVAGNE, « Les Nouvelles Mosaïques de la *villa* gallo-romaine de Loupian (Hérault) », dans *Revue Archéologique de Narbonnaise*, XIV, 1981, p. 182-186, fig. 8-9. Les mosaïques de la *villa* tardive sont datées du premier quart du v<sup>e</sup> siècle.

Alors que les cercles montrent une alternance régulière dans leurs motifs de remplissage, le médaillon H placé à côté de G pose problème : la couronne est en ligne de poste rouge, le cercle inscrit tracé en filet jaune et filet noir, mais là où on attendrait un fleuron, il semble bien que l'on ait un carré de sparterie à boucles. Aussi est-il impossible de restituer avec certitude le décor des médaillons manquants.

Dans cette bordure, les cercles en câble se détachent sur un fond blanc où chaque interstice est occupé, chargé de petits motifs de remplissage :

- dans les espaces de chute, sur les côtés du tapis, prennent place des triangles à degrés polychromes (noir/rouge/jaune/blanc avec une tesselle noire au centre), chacun des triangles agrémenté de trois fleurettes noires et rouges ;
- les angles externes de la bordure de cercles semblent occupés par un calice trifide bleu (seul, un angle est conservé) ;
- dans les espaces résultant de la composition, aux angles internes de cette même bordure, prend place un petit cercle en filet dentelé noir orné de quatre tout petits triangles dentelés<sup>36</sup> noir/jaune/rouge et chargé d'un cercle rose/jaune/rouge.

Le traitement de ces quatre différentes bordures est bien attesté. Tresses à deux ou trois brins et câbles présentent des sections à l'alternance polychrome variée que l'on retrouve fréquemment. Au-delà des sparteries et des nœuds complexes, les couronnes en redans et les câbles marquent le vocabulaire ornemental de la fin de l'Antiquité, à partir du IV<sup>e</sup> siècle.

### *Pyramides végétales*

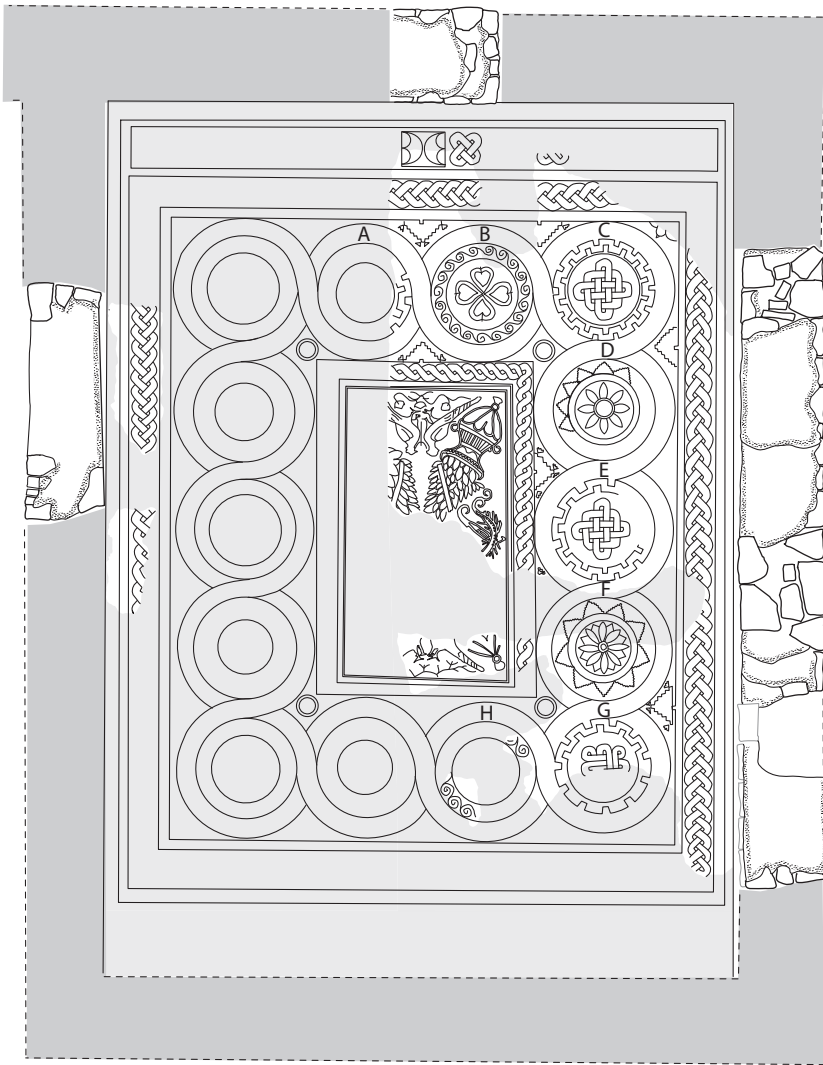
C'est le décor du panneau central qui retient tout particulièrement l'attention. Le champ rectangulaire est assez étroit : il mesure 1,13 m × 1,96 m et offre donc un rapport de proportion d'env.  $\frac{2}{3}$ . Il est orné d'une composition organisée par quatre pyramides végétales issues de vases placés dans les angles du panneau, divisant ainsi l'espace selon les diagonales.

Des quatre vases qui devaient être figurés dans les angles du panneau, un seul est complet et seul le pied d'un deuxième vase est conservé. Dressé sur un pied

---

36. Nous n'avons pas trouvé, jusqu'à présent, de parallèles pour ce motif et pour son emplacement.





Zone détruite

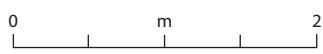


Fig. 5 – Restitution de la mosaïque (J. Isnard, Inrap).

à boule, le vase offre une panse godronnée en noir, ocre jaune et blanc; les deux godrons centraux forment un petit motif en cœur. Après une ligne horizontale soulignée de bleu gris clair, de noir et de blanc, l'épaule est traitée en traits verticaux blancs, ocre jaune et noirs dont la disposition restitue le modelé du récipient. Sur l'épaule, sont placées deux petites anses de préhension dessinées par un simple filet noir se refermant en volute, bien modestes à côté des habituelles anses en S des canthares. Le col est marqué par trois files horizontales – noir, blanc et bleu gris – qui soulignent une zone rouge sur laquelle se détache un filet noir ondulé. Au-delà, laèvre se compose de quatre filets successifs : une file de tesselles gris bleu alternant avec des tesselles noires ou ocre jaune (vers le centre), un filet ocre jaune, un filet en damier de tesselles noires et blanches, le filet noir qui cerne le vase dont l'intérieur est éclairé par un filet blanc puis un filet rose. La palette est modeste : ocre jaune, bleu gris, rouge bordeaux, rose, blanc, noir; cependant, elle permet de restituer un vase d'un volume important et à reflets métalliques.

Le feuillage est constitué de plusieurs rangs serrés et imbriqués de feuilles de laurier bleu gris ou vert clair bordées de noir pour les feuilles centrales à pointe blanche (en V inversé), se détachant sur des feuilles d'un ton de vert plus foncé et à pointe noire. Dans la partie basse de ce feuillage, quelques taches de couleur sont apportées par le regroupement de quatre tesselles roses, ou plus en s'élevant vers le sommet de cette pyramide végétale, tel un semis de petites fleurs de laurier rose. La disposition des feuilles et leur polychromie offrent un effet de profondeur. Une seconde pyramide partiellement conservée montre un traitement du feuillage légèrement différent : les feuilles centrales, bleu gris ou vert clair à pointe blanche, se détachent sur un fond noir, les feuilles latérales sont noires. Sont également répartis quelques groupes de tesselles roses et rouges, et ce jusque vers le sommet du feuillage. Les deux feuillages sont enrubannés; le ruban est constitué de quatre files parallèles de tesselles blanches, grises et ocre jaune (le ruban est plus irrégulier – trois à quatre files de large – pour le second vase).

Le point de tangence des pyramides est détruit, mais on peut noter la grande proximité du haut des cônes de feuillage encore préservés qui ne laisse pas de place à l'intrusion d'un motif centré ou d'un médaillon. Bien que rarement complets, les parallèles aquitains les plus proches de nos pyramides végétales (Sarbazan, Valentine)<sup>37</sup> semblent également présenter des cônes qui tendent se rejoindre.

---

37. Cf. Catherine BALMELLE, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. Aquitaine, 1, *op. cit.*, n° 60 (Valentine); *ead.*, *Recueil général des mosaïques de la Gaule*, IV. Aquitaine, 2, *op. cit.*, n° 249 (Sarbazan).



Fig. 6 – Vue de détail du panneau aux oiseaux (S. Mathie, Inrap).

La composition en « pyramides végétales » issues de vases disposés dans les angles du champ se rencontre principalement dans le bassin occidental de la Méditerranée où elle a été reconnue sur des mosaïques africaines (à *Pupput*, *Thuburbo Majus*, *Bulla Regia*, Moknine, Carthage, Dougga, Tébessa Khalia...), aquitaines (à Sarbazan, Valentine...), italiennes (dans la *villa* du Tellaro, à San Severo in Classe à Ravenne, Cesena...), mais aussi hispaniques (à Puigvert de Agramunt, à Illa del Rei sur l'île de Minorque...). Étudiée, pour les pavements mis au jour en Tunisie, par A. Ben Abed<sup>38</sup> et par C. Balmelle, notamment pour les productions d'Aquitaine<sup>39</sup>, cette série reflète tout particulièrement le lien qui unit les ateliers d'Afrique à ceux d'Aquitaine : A. Ben Abed fait remonter l'apparition du schéma en Afrique à la seconde moitié du IV<sup>e</sup> siècle ; repris dans le répertoire des mosaïstes d'Aquitaine dès le début du V<sup>e</sup> siècle, il perdure encore dans des pavements datés du VI<sup>e</sup> siècle.

38. Aïcha BEN ABED, « Une mosaïque à pyramides végétales de Pupput », dans *Mosaïque. Hommage à Henri Stern*, Paris, 1983, p. 61-64.

39. Après les deux volumes du *Recueil général des mosaïques de la Gaule, IV* consacrés par Catherine Balmelle à l'Aquitaine, on se reportera à Catherine BALMELLE, *Les Demeures aristocratiques d'Aquitaine, op. cit.*, p. 282-283.

Au milieu du seul long côté préservé de ce panneau central, on observe un ornement végétal bleu gris et noir, d'où s'élève un feuillage, ou un calice, dans les tons de bleu gris, noir et ocre jaune, dont l'extrémité latérale conservée se termine par une petite volute noire à boule ocre clair. Il s'agit vraisemblablement d'un culot végétal très stylisé<sup>40</sup>.

### *Roses et oiseaux*

Sur chacun des petits côtés du panneau, au-dessus de deux rameaux entrecroisés, dessinés par un filet double noir et bleu gris et fleuris de trois boutons de rose, prend place un couple d'oiseaux opposés de part et d'autre d'un bouton de rose dressé sur une hampe trifide.

Les têtes se font face, becs en avant. L'œil est formé d'une tesselle centrale (en verre bleu dans un cas, en calcaire noir dans l'autre) cernée de tesselles blanches, souligné par quelques tesselles brun rouge pour l'un des volatiles. Vue de profil, l'aile est repliée, ronde, dans des coloris clairs (beige – rosé – ocre), dessinée d'un filet noir et ponctuée de deux files en damier de tesselles rosées et brunes. La ligne dorsale est plus colorée, dans des tons de bruns et de vert foncé. Le poitrail des oiseaux est plus qu'ailleurs rehaussé de tesselles en verre dans des tons de bleu et de vert d'une très large gamme de nuances. Chaque oiseau est solidement campé sur ses deux pattes nettement discernables.

Alors que pour réaliser ces oiseaux, le mosaïste a usé d'une palette très notablement enrichie par l'emploi de nombreuses tesselles en verre, qui ne se retrouvent pas ailleurs dans le pavement, le traitement de la queue de ces oiseaux est très singulier, dans une stricte bichromie en beige et brun. Il témoigne d'une certaine maladresse, qui ne peut guère être attribuée à une restauration antique. Cette longue queue mais aussi la gamme de coloris qui leur a été affectée permettent d'identifier ces volatiles à des faisanes.

On retiendra ici une image de Jean de Gaza consacré à l'oiseau phénix posé sur un feuillage : l'oiseau ayant posé son ventre florissant sur des branches

---

40. Bien qu'il s'agisse d'une mosaïque perdue et connue uniquement par une aquarelle, on signalera, par exemple, un culot semblablement stylisé dans la *villa* de Moncrabeau, *Baptême* : cf. Paulette ARAGON-LAUNET et Catherine BALMELLE, « Les Structures ornementales en acanthe dans les mosaïques de la villa de Séviac, près de Montréal (Gers) », dans *Gallia*, 45, 1987-1988, p. 193, fig. 2.

de roses<sup>41</sup>. Les paires de paons ou de faisans en position antithétique sont fréquentes dans le répertoire animalier de l'Antiquité tardive, plus présentes dans des contextes funéraires que domestiques. Associés à un paysage marqué par les roses, souvent en semis de boutons, ils évoquent la félicité paradisiaque.

#### TECHNIQUES DE MISE EN ŒUVRE

Quand il a été possible de les observer (les fragments mis au jour en 1994 sont encore en place), les supports des différents pavements – tout au moins le *nucleus* et le *rudus* – offrent des caractéristiques semblables. La mise en œuvre des sols mosaïqués présentait les mêmes caractéristiques dans la cathédrale et dans la maison de l'évêque. Les tesselles mesurent de 0,8 cm à 1,3 cm de côté pour une épaisseur de 0,9 cm ; elles sont plus fines dans le panneau aux oiseaux où sont associées des tesselles en verre et des tesselles en pierre. La palette chromatique est large, réunissant plusieurs nuances de blanc, noir, rouge, jaune et bleu, obtenue grâce à un éventail varié de minéraux, dont une première identification semble indiquer que la plupart étaient issus de gisements locaux<sup>42</sup>.

Le lit de pose du *tessellatum*, épais à peine de 1 cm, se compose d'un mortier de chaux très blanc. Il repose sur un *nucleus* rosé, comportant de la terre cuite pillée et d'une épaisseur assez irrégulière, de 2 cm à 3,5 cm. Un *rudus* blanc, incluant du sable grossier, est disposé sur un *statumen* peu épais composé d'éclats de calcaire et de fragments de *tegulae* posés à plat, le tout pris dans une couche de sable compacte. Dans le *statumen* de la mosaïque aux oiseaux étaient intégrés de nombreux éclats résultant de la taille des tesselles.

L'étude de ces éclats renvoie à des observations effectuées sur le site de Morat-Combette, par C. Agustini<sup>43</sup>. Sous le pavement du péristyle en U de cette

---

41. Texte récemment traduit par Delphine Renaut qui a soutenu, le 7 décembre 2009, une thèse sur *La Description du tableau représentant le monde par Jean de Gaza : édition, traduction, commentaire*, sous la direction de Michel FLUSIN. En mars 2009, lors d'un séminaire : « Mosaïques et peintures antiques en Occident et en Orient » (AOROC-ENS d'Ulm), elle a présenté une intervention intitulée « *Ephrasis* poétique et recomposition iconographique : regards croisés sur la description du tableau cosmique de Jean de Gaza (VI<sup>e</sup> siècle) ».

42. Les premières identifications des matériaux issus des fouilles de 2008 ont été réalisées par A. Mezzoud (Inrap), des analyses complémentaires devraient être conduites par Pierre Bomblet (CICRP).

43. Clara AGUSTINI, « Tesselles et déchets de taille à Morat-Combette (Suisse) », dans *La Mosaïque gréco-romaine, VIII. Actes du VIII<sup>e</sup> colloque international de l'AIEEMA*, Lausanne, 2001, p. 480-489.

*villa*, la fouille a permis de mettre au jour une concentration de déchets de taille localisée sur une surface d'environ 1 m<sup>2</sup>, l'ensemble représentant environ 6 kilos de matériaux. Ces éclats offraient des traces de chocs en forme de coupelles, que C. Agustini – sur un renseignement apporté par un mosaïste moderne – identifie comme résultant d'un débitage à la marteline, au marteau taillant à

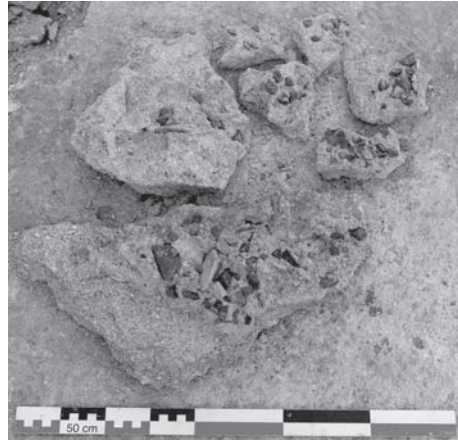


Fig. 7 – Une vue des éclats de taille sous le *rudus* (J.-C. Matheron, Inrap).

pointe acérée, sur un billot ou un bloc de pierre. Parmi les éclats, et comme à Marseille, ont également été rejetés quelques fragments plus importants; il s'agit de baguettes de pierre attestant à la fois de la préparation précédant la taille des tesselles elles-mêmes, à la fois d'une sélection des éléments à mettre en œuvre effectuée par le mosaïste.

Les rebuts de taille retrouvés à la Major, utilisés dans le *statumen* du pavement, témoignent donc d'un travail réalisé sur place, ou à proximité immédiate du pavement à réaliser. Leur emplacement stratigraphique tendrait à prouver que la taille s'effectuait antérieurement à la mise en place du support, élément essentiel d'un pavement qui ne se comprend pas uniquement en plan, en deux dimensions, mais comprend impérativement une stratigraphie dont la qualité assure la cohérence de l'ensemble. La réalisation de ce support et sa mise en œuvre semblent donc relever tout aussi bien du ressort du mosaïste et de son équipe. L'archéologie apporte donc là une confirmation importante quant à l'activité d'un atelier de mosaïstes. Durant l'été 2010, une semblable découverte liée au pavement en mosaïque mis au jour en 2007 sur l'Ermitage d'Alès est venue encore conforter nos informations quant au travail du mosaïste intervenant bien en amont de la pose des tesselles même et faisant probablement partie de l'équipe des bâtisseurs<sup>44</sup>.

44. Fouilles Fabienne Olmer et Véronique Blanc-Bijon, en cours de publication.

## CONCLUSION

Les dernières découvertes archéologiques ouvrent de nouvelles perspectives de recherche sur le premier complexe épiscopal de Marseille et nous permettent d'en saisir la richesse ornementale. L'ampleur de ce vaste chantier, qui dut rassembler d'importantes équipes de bâtisseurs, est perceptible également à travers la venue de mosaïstes formés, ou en provenance d'Afrique du Nord pour réaliser des pavements du baptistère, de la cathédrale et de la *domus ecclesiae*.

En effet, ce nouvel exemple, en Narbonnaise, de pavement à pyramides végétales, dont la datation au début du v<sup>e</sup> siècle est apportée par l'archéologie et conforte celle, stylistique, émise pour les autres fragments de mosaïques déjà connus pour la Major, vient s'inscrire dans la diffusion d'un schéma initié, si ce n'est créé, par les ateliers d'Afrique du Nord dans la seconde moitié du iv<sup>e</sup> siècle. Il renforce encore la présence africaine à la Major bien attestée par les diverses trames géométriques apparues lors des découvertes du milieu du xix<sup>e</sup> siècle et de 1994.

Ces témoignages appellent à reconsidérer la présence des ateliers de mosaïstes aquitains et orientaux dans la région. On soulignera l'absence, à la Major, de traits spécifiques aux ateliers orientaux, et notamment de l'emploi du style « arc-en-ciel » très peu présent, mais aussi des trames géométriques lourdement tracées en acanthe, caractéristiques de l'Aquitaine. En revanche, il faut retenir la forte présence de trames adoptées par les mosaïstes africains, associées à quelques détails de remplissage spécifiques à la rive sud de la Méditerranée. Aussi serait-il tentant de voir dans ce décor du complexe paléochrétien de Marseille un chaînon, tant géographique que chronologique, de la transmission de schémas en usage dans les ateliers africains vers ceux d'Aquitaine, voire la main de quelque atelier africain – plutôt qu'italien – installé à Marseille au début du v<sup>e</sup> siècle.

Véronique BLANC-BIJON et Françoise PAONE